

LA MISE EN OEUVRE DU PROTOCOLE

La méthode de la préoccupation partagée (M.P.P)

Identification

- Situation d'intimidation identifiée
- Élève en souffrance repéré

Information

- À l'équipe ressource, à l'enseignant(e),
à la cheffe d'établissement

Intervention

- Au plus tôt
- Sous la forme d'entretiens individuels

En appui sur MPP

Protection de la parole de
l'élève

Confidentialité

Autorisation des responsables
légaux non requise

Mobilisation de l'équipe
ressource

